

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DE LA SEIGNEURIE-DES-MILLE-ÎLES

COMITÉ EXÉCUTIF

Séance ordinaire du comité exécutif de la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles, tenue le mardi 22 janvier 2008 à 18 h 30 à la salle Jacques-St-André du Centre multiservice de Sainte-Thérèse, 125, rue Beauchamp, Sainte-Thérèse, ajournée et reprise le lundi 11 février 2008 à 19 h au même endroit.

PRÉSENCES

Étaient présents : Mmes Josée Bastien, Sandra East, Paule Fortier, Lise Landry et Guylaine Richer, MM. Michel Arcand et Pierre Bertrand, tous commissaires formant quorum, ainsi que Mmes Karine Lefrançois et Elisa Rietzschel, commissaires-parents.

Aussi présents : MM. Jean-François Lachance, dir. gén., Yves Marcotte, dir. serv. aff. corp. et comm., Mme Marie-France Boyer, dir. gén. adj., MM. Richard Chaurest, dir. gén. adj., Yvon Truchon, dir. gén. adj., Mmes Sylvie Boulanger, dir. serv. ress. hum., Diane Gladue, dir. serv. dév. comp. pers. et chef de projet objectif. 2.1, Johanne Marra, dir. serv. form. gén. jeunes et chef de projet objectif. 1.2, Michèle Tessier, dir. serv. form. gén. ad. et prof., Anik Gagnon, chef de projet objectif 2.2, Christiane Joncas, chef de projet objectif 1.1, MM. Yvan Binette, dir. serv. ress. mat., Michel Corbeil, dir. serv. tech. inf., Dominique Robert, dir. serv. org. scol, Daniel Trempe, dir. serv. ress. fin., Georges Brissette, chef de projet objectif 1.3, Pierre Lewis, chef de projet objectif 1.1 et Jacques Richer, cons. en gest. serv. aff. corp. et comm., ainsi que Mmes Johanne Beaulieu, Christine Labrie, MM. Denis Claude Blais, Stéphane Racine et Michel Phaneuf, commissaires.

RÉOUVERTURE

Résolution n° CE-080211-2015

Il est proposé par Mme Sandra East

DE REPRENDRE les délibérations.

Adopté

Il est 19 h.

RECONSIDÉRATION D'UNE RÉOLUTION

Résolution n° CE-080211-2016

Il est proposé par M. Pierre Bertrand

DE RECONSIDÉRER la résolution n° CE-080122-2011, par laquelle des firmes d'ingénierie sont invitées à déposer leur offre de services professionnels pour la préparation d'un rapport technique décrivant les mesures envisagées pour la mise sur pied de la mesure d'encouragement de l'amélioration de l'efficacité énergétique pour les immeubles des commissions scolaires (mesure 50640).

Adopté

AMÉLIORATION DE L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

Résolution n° CE-080211-2017

ATTENDU que le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) annonçait, dans sa lettre du 30 mai 2007, la mise sur pied de la mesure d'encouragement de l'amélioration de l'efficacité énergétique pour les immeubles des commissions scolaires (mesure 50640);

ATTENDU que la commission scolaire doit présenter ses projets d'économie d'énergie au MELS;

ATTENDU qu'il y a lieu d'effectuer un rapport technique décrivant les mesures envisagées et signé par un ingénieur;

ATTENDU l'instruction n° 73-0175 du MELS sur les contrats de services professionnels pour la construction des immeubles des commissions scolaires;

Il est proposé par Mme Paule Fortier

D'AMENDER la résolution n° CE-080122-2011 en y ajoutant les firmes d'ingénierie suivantes à déposer leur offre de services professionnels pour la préparation d'un rapport technique décrivant les mesures envisagées :

- Dessau inc.;
- Bouthillette Parizeau & associés inc.

Adopté

COMITÉ PLÉNIER

Résolution n° CC-080211-2018

Il est proposé par M. Michel Arcand

DE SIÉGER en comité plénier pour la présentation de la reddition de comptes de la direction générale sur l'année 2006-2007.

Adopté

Il est 19 h 10.

Les directions de service et les chefs de projet se joignent à la séance, à laquelle ont également été invités les commissaires non membres du comité exécutif.

Mme Karine Lefrançois occupe son siège à 19 h 15.

REPRISE DES DÉLIBÉRATIONS

Résolution n° CE-080211-2019

Il est proposé par M. Pierre Bertrand

DE REPRENDRE les délibérations.

Adopté

Il est 22 h 25.

REDDITION DE COMPTES POUR 2006-2007

Les dispositions du règlement sur la délégation de pouvoirs prévoient que le comité exécutif reçoit et évalue les rapports soumis par la permanence administrative, au regard des pouvoirs délégués par le conseil des commissaires et du contrôle de gestion exercé par la Direction générale, et évalue la mise en œuvre des plans d'action annuels des différentes unités administratives de la commission scolaire, conformément au plan stratégique adopté par le conseil des commissaires, soit :

- Rapport sur l'actualisation du plan stratégique 2006-2010;
- Rapport sur les résultats de la Commission scolaire publiés en 2006-2007 au regard des indicateurs nationaux pour les différents ordres d'enseignement;
- Rapport des hors cadres, cadres et gestionnaires relatif à l'exercice des pouvoirs délégués par le conseil des commissaires.

Ces documents sont versés au répertoire des présentes sous la cote 175.

LEVÉE DE LA SÉANCE

Résolution no CE-080211-2020

Il est proposé par Mme Paule Fortier

DE LEVER la séance.

Adopté

Il est 22 h 30.

Guylaine Richer, présidente

Yves Marcotte, secrétaire général